DM20221215 32

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN Monsieur Pierre PRIBETICH Monsieur Thierry FALCONNET Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Rémi DETANG Monsieur Jean-Francois DODET Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Jean-Patrick MASSON Monsieur François DESEILLE Monsieur Dominique GRIMPRET Madame Danielle JUBAN Monsieur Jean-Claude GIRARD Monsieur Philippe LEMANCEAU Monsieur Antoine HOAREAU Monsieur Nicolas BOURNY Madame Céline TONOT Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Brigitte POPARD Madame Christine MARTIN Madame Océane CHARRET-GODARD Monsieur Denis HAMEAU Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM Monsieur Laurent GOBET

Madame Dominique MARTIN-GENDRE Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Nicolas SCHOUTITH Monsieur Jean-Philippe MOREL Madame Kildine BATAILLE Monsieur Christophe AVENA Monsieur Christophe BERTHIER Monsieur Georges MEZUI Monsieur Massar N'DIAYE Monsieur Jean-François COURGEY Monsieur Emmanuel BICHOT Madame Caroline JACQUEMARD Monsieur Stéphane CHEVALIER Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Monsieur Bruno DAVID Madame Laurence GERBET Madame Stéphanie MODDE Monsieur Olivier MULLER Monsieur Patrice CHATEAU Madame Ludmila MONTEIRO Monsieur Lionel SANCHEZ Monsieur Patrick AUDARD Monsieur Léo LACHAMBRE

Madame Hana WALIDI-ALAOUI Monsieur Samuel LONCHAMPT Monsieur Gérard HERRMANN Monsieur Jean DUBUET Monsieur Patrick CHAPUIS Madame Anne PERRIN-LOUVRIER Monsieur Gaston FOUCHERES Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY Monsieur Jean-marc GONÇALVES Monsieur Jean-Michel VERPILLOT Madame Catherine PAGEAUX Monsieur Patrick BAUDEMENT Madame Monique BAYARD Madame Catherine GOZZI Monsieur Philippe SCHMITT Madame Isabelle PASTEUR Monsieur Frédéric GOULIER Monsieur Philippe BELLEVILLE Monsieur Adrien GUENE Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Cyril GAUCHER

Membres absents:

Monsieur Guillaume RUET Madame Bénédicte PERSON-PICARD Madame Catherine VICTOR Madame Céline RABUT

Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Marien LOVICHI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Jacques CARRELET DE

LOISY

Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT

Monsieur Didier RELOT pouvoir à Madame Christine DOS SANTOS ROCHA Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

N°32 - 1/4 DM20221215 32

DM20221215_32 N°32 - 2/4

<u>OBJET</u>: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES Projets FUI Cocktail et Eauptic – Avenants de prolongation

Par délibération en date du 5 décembre 2019, le Grand Dijon (devenu depuis Dijon Métropole) a apporté au laboratoire CIMEOS de l'Université de Bourgogne un soutien financier de 30 000 € pour le projet de recherche et développement « COCKTAIL » labellisé par le FUI (Fonds Unique Interministériel) dans le cadre du pôle de compétitivité Vitagora.

Par courrier du 9 mai 2022, CIMEOS informe Dijon Métropole que le projet a pris du retard sur le programme prévisionnel à cause des conditions sanitaires liées à la COVID-19 auxquelles ils ont dû faire face dès le début du projet et qui ont rendu les recherches, les travaux et l'industrialisation plus compliqués à mettre en œuvre. Dans ce contexte de force majeure, CIMEOS sollicite de Dijon Métropole une prolongation de deux ans de la convention initiale.

Le projet Eauptic se trouve dans le même cas de figure.

Par délibération en date du 28 septembre 2017, le Grand Dijon (devenu depuis Dijon Métropole) a apporté à l'INRA de Dijon (devenu depuis INRAE de Bourgogne-Franche-Comté) un soutien financier de 20 000 € pour le projet de recherche et développement « Eauptic » labellisé par le FUI dans le cadre des pôles de compétitivité Vitagora, Valorial de Rennes et Végépolys d'Angers.

Par courrier du 19 mai 2021, INRAE informe Dijon Métropole du retard pris par le projet du fait de la fermeture du centre INRAE de mars à mai 2020 suite à la crise sanitaire. Dans ce contexte de force majeure, INRAE sollicite de Dijon Métropole une prolongation de la durée initiale de réalisation du projet d'une année supplémentaire.

Au vu de ce cas de force majeure, il est ainsi proposé :

- de prolonger de 2 années la durée initiale de réalisation du projet « Cocktail » par un avenant de prolongation (ci-joint) ;
- de prolonger d'une année la durée initiale de réalisation du projet Eauptic par un avenant de prolongation (ci-joint).

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer lesdits avenants de prolongation ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget des exercices concernés par le rythme de réalisation des projets FUI en 2023 et 2024.

Scrutin Pour: 82 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

DONT 15 PROCURATION(S)

DM20221215 32 N°32 - 3/4

Le secrétaire, Monsieur HOAREAU Le Président, Monsieur REBSAMEN

DM20221215_32 N°32 - 4/4